

Chiffrer son projet d'installation pour réaliser son étude économique prévisionnelle et déposer sa demande de DJA en autonomie

Formation certifiante n°RS5944

PUBLIC CIBLE

Personnes souhaitant réaliser une étude économique poussée de leur projet
Personnes souhaitant déposer leur demande de DJA en autonomie

OBJECTIFS

- 1/ Réaliser le chiffrage de son projet pour en vérifier la faisabilité et la viabilité, au regard de ses besoins et de son projet de vie.
- 2/ Être capable de réaliser soi-même son étude économique prévisionnelle et son plan d'entreprise, pour déposer une demande de DJA en autonomie.

PRÉ-REQUIS

Avoir déjà des éléments chiffrés sur son projet : surfaces, effectifs, rendements, etc.

CONTENU

Objectif : Comprendre et appréhender les différents outils de chiffrage d'un projet en agriculture paysanne

- principes et critères de l'agriculture paysanne
- clarification et schématisation du projet, des objectifs et besoins du porteur de projet
- distinction des différents outils constitutifs d'un prévisionnel économique
- présentation et prise en main d'un outil tableur de chiffrage pointu

Objectif : Dimensionner ses ateliers de production et construire son compte de résultat

- Éléments constitutifs du compte de résultat : produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc
- Méthode de construction d'un compte de résultat : des marges brutes des ateliers jusqu'au compte de résultat global
- Références technico-économiques : les trouver, les choisir, les interpréter pour les utiliser pour son projet.

Objectif : Élaborer son bilan comptable et son plan de financement

Le plan de financement :

- Évaluation des besoins : besoins en investissement au démarrage (année N), et pour le développement du projet (jusqu'à N+3) ; notion de besoin en trésorerie.
- Où trouver les montants : références, devis, etc.
- Les ressources mobilisables pour réaliser les investissements ou financer de la trésorerie : apport personnel, emprunts, subventions...
- Fonctionnement et critères d'éligibilité pour chacune de ces ressources.

Le bilan comptable :

- intérêt et construction d'un bilan d'ouverture
- évolution du bilan sur plusieurs années

Objectif : Construire son prévisionnel de trésorerie et l'analyser

- Éléments constitutifs du plan de trésorerie : dépenses, recettes, prélèvements privés, etc
- Critères d'analyse : solde mensuel et cumulé, besoin en trésorerie, etc
- Points d'attention et stratégie de gestion : délais de paiement ou échéances, choix des approvisionnement, modalités de paiement, etc.
- Intérêt de l'élaboration d'un plan de trésorerie en année N et en rythme de croisière.
- Lien entre trésorerie et plan de financement, compte de résultat
- Analyse de la trésorerie au regard des objectifs de viabilité du projet

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 6 jour(s)

DATE LIMITE : 01/11/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription, via le formulaire en ligne

TARIFS

Adhérent	1302 €
Non adhérent	1302 €

Formation éligible aux financements CPF, AIF sous conditions, VIVEA si CPF = 0 € et formation inscrite au PPP, VIVEA pour les contributeurs dans la limite des 3000 € d'enveloppe annuelle. Nous contacter pour faire les demandes dans les temps !

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Solène Ballet
contact@adear84.fr
ARDEAR PACA / ADEAR Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 04 90 74 19 86

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 97% de satisfaction en moyenne sur les deux dernières sessions de formation

NOTE : Le taux d'obtention de la certification est de 80 % (année 2023) avec 143 stagiaires au total dont 11 en PACA.

Objectif : Mettre en cohérence le chiffrage avec ses besoins et son projet de vie

Comptabiliser le temps de travail de son projet :

- objectifs de temps de travail, objectifs de vacances/temps disponible
- répartition du temps de travail en fonction des tâches et des saisons
- évaluation du besoin en main d'œuvre
- adaptation du chiffrage au regard du temps de travail et de la main d'œuvre nécessaire

Objectif : Analyser la viabilité et la vivabilité de son projet grâce au prévisionnel économique, adapter son projet à ses aspirations

- Articulation entre les outils présentés : plan de financement, plan de trésorerie, compte de résultat
- Du compte de résultat aux soldes intermédiaires de gestion, indicateurs de performance et de viabilité (VA, EBE, revenu disponible, etc.), indicateurs d'analyse financière
- Analyse globale du projet : cohérence vis-à-vis des références technico-économiques, des statuts choisis, cohérence vis-à-vis des objectifs fixés au départ (motivations, rémunération, temps de travail, pratiques...)
- Analyse des risques, des points critiques, possibilités d'ajustement

Objectif : Déposer sa demande de DJA en autonomie :

- Enjeux, atouts et contraintes d'une demande de DJA
- Pièces à fournir
- Définitions et différenciation entre étude économique prévisionnelle et plan d'entreprise
- Rédaction d'un stress-test
- Rétroplanning des démarches pour déposer sa demande de DJA
- Les interlocuteurs
- Prise en main de la plateforme de dépôt EuroPAC

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec alternance d'apports théoriques, travaux dirigés, échanges, témoignages.

MOYENS MATÉRIELS

Mise à disposition d'un "kit de démarrage" auprès de chaque stagiaire, comprenant un tableur de chiffrage et les documents supports nécessaires à l'ensemble de la formation. Supports papier, ressources numériques, vidéoprojecteur, tableau.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Formation certifiante :

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré. Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations. Débouchés : création de son activité ou d'un nouvel atelier.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA

n° OF : 93840372284

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
22/11/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation-transmission ADEAR 84

29/11/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation-transmission ADEAR 84
06/12/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation-transmission ADEAR 84
08/11/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation-transmission ADEAR 84
15/11/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation-transmission ADEAR 84
16/12/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Solène Ballet, accompagnatrice et formatrice installation-transmission ADEAR 84

THÈMES

- S'installer en AP
- Installation
- Gestion d'entreprise

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))